**RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DU CLUB - MATCH PLAY 2025**

**Article 1 - Organisation du championnat** Le championnat du club en match play est organisé par l’AS du golf de Guerville. Il est ouvert à tous les membres AS en règle avec leur cotisation.

**Article 2 - Format de la compétition** La compétition se joue en match play individuel à élimination directe. Chaque match est disputé sur 18 trous.

**Article 3 - Inscriptions** Les inscriptions sont ouvertes à tous les membres du club et doivent être effectuées avant la date limite fixée le 30/03/2025.

**Article 4 - Index et catégories** Le championnat est divisé en deux catégories selon l’index des joueurs. L’index pris en compte est celui en vigueur à la date de clôture des inscriptions.

-1ère série Mixte en brut : Index < 16,5 ; départs blancs H ; départs bleus F

-2ème série Mixte en net : Index >16,4 ; départs rouges F ; départs jaunes H

**Article 5 – Coups rendus** La 1ère série se jouant en brut, il n’y a pas de coups rendus.

En 2ème série, les index supérieurs à 36 seront ramenés à 36. Les index pris en compte pour le calcul seront ceux à la date du match. Les coups rendus seront de 2/3 de la différence d’index le jour du match en arrondissant à l’entier le plus proche. (x,01 à x,49 à l’inférieur et x,50 à x,99 au supérieur).

Exemples : A index 17,2 et B index 42 : Coups rendus = (36-17,2) \*2/3 = 12,53. B aura 1 coup rendu sur les trous de handicap 1 à 13.

A index 20 et B index 26,3 : Coups rendus = (26,3-20) \*2/3 = 4,2. B aura 1 coup rendu sur les trous de handicap 1 à 4.

**Article 6 – Honneur** Le joueur ou la joueuse avec le plus bas index le jour du match aura l’honneur au 1.

Pour les rencontres mixtes quand une femme à l’honneur elle devra jouer son premier coup avant l’homme qu’elle rencontre.

**Article 7 - Tirage au sort** Un tirage au sort est effectué pour déterminer les rencontres, en intégrant 8 têtes de séries par tableau selon les index d’inscription.

**Article 8 - Règles de jeu** Les règles appliquées sont celles du Royal & Ancient Golf Club of St Andrews et les règles locales du club. En cas de litige, le comité tranchera.

**Article 9 - Départage et forfaits**

* En cas d’égalité à l’issue des 18 trous, un play-off en mort subite est disputé à partir du trou n°1. Par la 2ème série, les coups rendus sont les mêmes que lors du 1er tour.
* Sauf accord du comité pour un motif légitime, tout joueur ne pouvant pas jouer dans les délais impartis sera considéré comme forfait.
* Si aucun des 2 adversaires n’a contacté l’autre pour organiser un match dans les délais impartis, les 2 seront considérés comme forfait.

**Article 10 - Calendrier des matchs** Les matchs doivent être joués aux dates prévues par le calendrier. Les joueurs sont tenus d’organiser eux-mêmes leurs rencontres. Tout report doit être validé par le comité et les deux joueurs. Les dates limites sont celles du tableau des rencontres.

**Article 11 - Conditions météorologiques** Si un match ne peut pas aller à son terme pour divers motifs (Orage, nuit, pluie empêchant le jeu, …) il sera repris là où il en était à une date proche ou alors un nouveau match sera rejoué avec accord des 2 joueurs.

**Article 12 - Arbitrage et litiges** Tout litige doit être signalé au comité dans les plus brefs délais. La décision du comité est sans appel.

**Article 13 - Remise des prix** Une remise des prix aura lieu à l’issue du championnat. Les vainqueurs seront récompensés lors de la coupe du président.

**Comité :**

Pierre KREPPER 06.73.94.70.59